

Conjoncture statistiques de la DRE

Numéro 76 , Mardi 7 février 2006

LES ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIERE EN PICARDIE : 1er quadrimestre 2005

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE

En Picardie, 572 accidents corporels ont eu lieu pendant les quatre premiers mois de l'année 2005. Ils sont à l'origine de 59 tués et de 751 blessés.

En référence à la moyenne de la même période des cinq années précédentes, le nombre de victimes et d'accidents est en régression plus prononcée que celle enregistrée au niveau national. Les évolutions à la baisse concernent tous les milieux, rase campagne, petites, moyennes ou grandes villes et se localisent sur tous les types de routes.

Les jeunes de 15 à 24 ans sont impliqués dans 45% des accidents et représentent 36% des tués.

Dans les trois départements de Picardie, les évolutions des accidents et des victimes suivent la même tendance. A noter que dans le département de l'Oise 14 tués sur 31 ont entre 15 et 24 ans et que sur les routes nationales du département de la Somme, un usager a trouvé la mort dans un accident de la route.

Un tué sur trois
est un jeune
âgé de 15 à 24 ans

Définitions

Accident corporel

Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation qui implique au moins un véhicule et provoque au moins une victime .

Tués

Victimes décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés

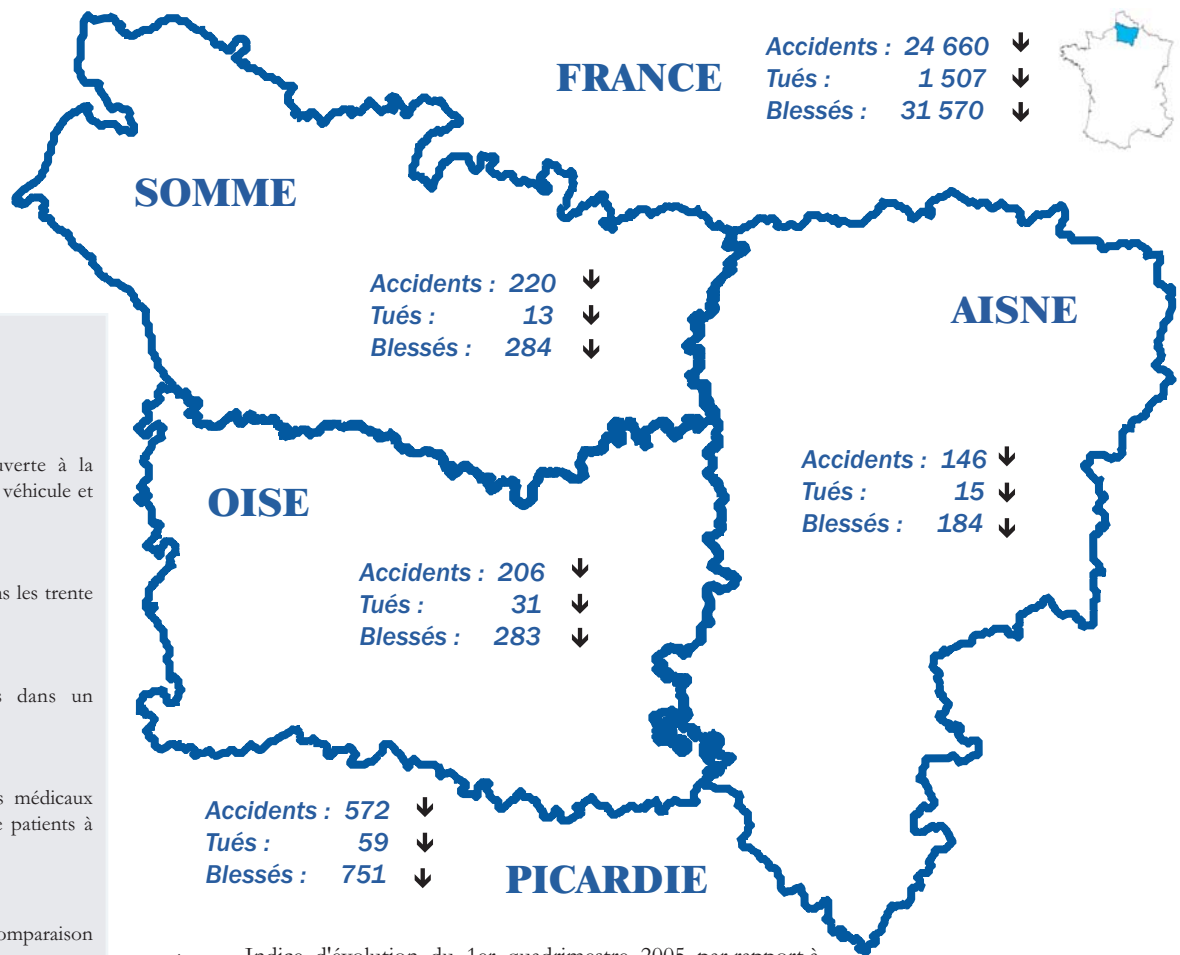
Victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

Blessés non hospitalisés

Victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

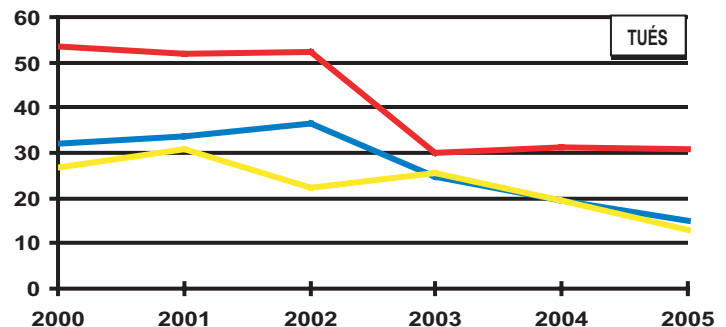
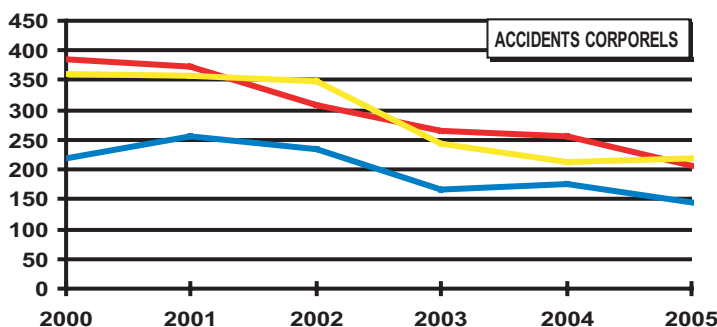
Mention NS

Non significatif - Indique que la comparaison porte sur des effectifs trop faibles



↑ ↓ Indice d'évolution du 1er quadrimestre 2005 par rapport à la moyenne du même quadrimestre des 5 années précédentes.

Évolution du nombre des accidents et des tués

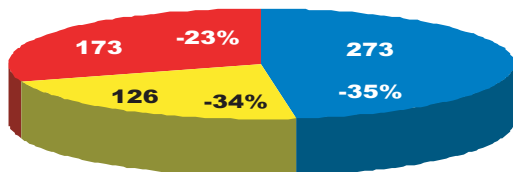


Les coefficients exprimés en % concernent l'évolution du 1er trimestre 2005 par rapport à la moyenne des cinq années précédentes pour la même période

Répartition des accidents et des tués

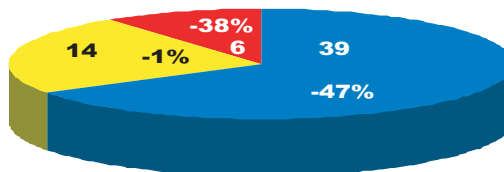
selon le lieu

Accidents corporels



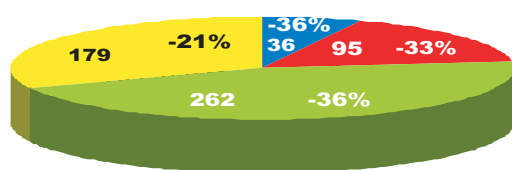
■ RASE CAMPAGNE ■ AGGLO < 5000 H ■ AGGLO > 5000 H

Tués



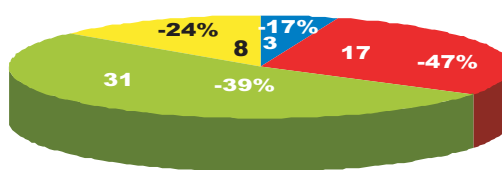
selon la catégorie de voies

Accidents corporels



■ AUTOROUTES ■ R.N. ■ R.D. ■ AUTRES

Tués



Les statistiques
de la DRE

Directrice de la publication :
Michèle JOIGNY
Réalisation :
DRE Picardie
Impression :
imprimerie Polygraphique à Amiens
Dépôt légal : 1er trimestre 2006
ISSN 1634-3638

56, rue Jules Barni
80040 Amiens Cedex 1
téléphone DRE : 03 22 82 25 00
télécopie : 03 22 91 73 77
mél :
dre-picardie@equipement.gouv.fr

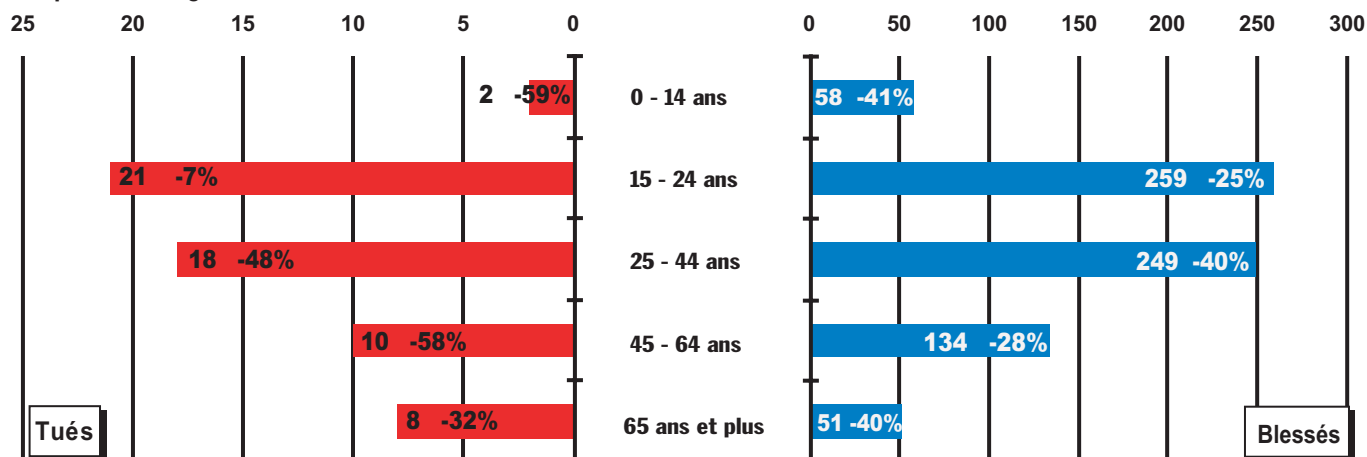
Contact : Observatoire Régional
de la Sécurité Routière
03 22 82 25 36

Les victimes

par catégorie d'usager

USAGERS IMPLIQUES	Tués		Blessés Hospitalisés	Blessés	
	Nombre	Evolution	Nombre	Nombre	Evolution
Piétons	1	NS	36	74	-19%
2 roues	12	-24%	29	162	-25%
VL	46	-35%	166	499	-38%
Poids Lourds	0	NS	4	9	NS
AUTRES	0	NS	2	7	NS

par tranche d'âge



A compter du 1er janvier 2005, afin d'harmoniser les définitions avec celles de nos principaux voisins européens, les définitions des tués et de la gravité des blessures changent.

jusqu'au 31 décembre 2004	à partir du 1er janvier 2005
Tué : victime décédée sur le coup ou dans les six jours qui suivent l'accident	Tué : victime décédée sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident
Blessé grave : blessé dont l'état nécessite plus de six jours d'hospitalisation	Blessé hospitalisé : victime admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures
Blessé léger : blessé dont l'état nécessite des soins médicaux ou jusqu'à six jours d'hospitalisation	Blessé non hospitalisé : victime ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admise comme patient dans un hôpital plus de 24 heures

Pour établir des statistiques pluriannuelles, il est nécessaire :

* d'appliquer un coefficient provisoire (1.07) au nombre de tués à six jours pour calculer l'équivalent en nombre de tués à 30 jours.

* de procéder à des comparaisons portant sur l'ensemble des blessés